

Prosodie et discours. Le cas du discours rapporté en français québécois oral spontané

Monique Demers

Volume 26, numéro 1, 1998

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/603143ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/603143ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Demers, M. (1998). Prosodie et discours. Le cas du discours rapporté en français québécois oral spontané. *Revue québécoise de linguistique*, 26(1), 27–50. <https://doi.org/10.7202/603143ar>

Résumé de l'article

L'analyse prosodique de l'énoncé rapporté en parole spontanée montre qu'il existe une relation entre la prosodie et la valeur discursive. En effet, les fluctuations de F_0 observées à la transition (écart de F_0 entre la dernière syllabe du discours citant et la première syllabe du discours cité) du discours direct sont fonction de la valeur de reproduction (fondée sur le temps du verbe, l'identification de l'énonciateur, du destinataire et du contexte). Plus il y a d'indices de reproduction dans l'énoncé, plus la transition a tendance à être montante et plus le débit de l'énoncé a tendance à être rapide. L'analyse de la perception montre également une relation entre le pourcentage de réussites dans la perception du discours direct et la valeur de reproduction.

PROSODIE ET DISCOURS. LE CAS DU DISCOURS RAPPORTÉ EN FRANÇAIS QUÉBÉCOIS ORAL SPONTANÉ*

Monique Demers
Université du Québec à Chicoutimi

1. INTRODUCTION

La prosodie paraît jouer des rôles variés dans la communication. Depuis très longtemps (16^e et 17^e siècle), on parle des rapports que la prosodie entretient par exemple avec le type de phrase (interrogatif-déclaratif). Depuis le Cercle de Prague, on parle également des liens entre la prosodie et la valeur informative (thème-rhème). Depuis Austin, Searle, on parle aussi de la relation entre l'intonation et l'acte illocutoire (porteur d'une intention), d'une attitude, etc.¹ Aucun de ces rôles ne semble cependant prépondérant. La prosodie se caractériserait plutôt par une sorte de va-et-vient de l'un à l'autre. La présente étude s'intéresse au rôle discursif de la prosodie.

Le discours rapporté oral spontané constitue le matériau d'étude retenu, car il semble prometteur pour l'analyse du rôle discursif de la prosodie. En effet, des utilisations variées de la structure morpho-syntaxique du discours rapporté, particulièrement celle du discours direct, donnent à penser que cette structure représente des types d'emploi discursif variés. Les exemples (1) à (5) ont en commun la structure du discours direct, mais d'un point de vue discursif, ils sont différents.

(1) Il m'a dit: «Ça été l'erreur de ta vie².»

(5188-73)

* Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une recherche doctorale subventionnée par le CRSH, Conseil de recherche en sciences humaines.

¹ Couper-Kuhlen (1986) fait une analyse approfondie de ces divers rôles attribués à l'intonation pour l'anglais.

² Le premier nombre indique le numéro de l'énoncé; le second, le numéro du locuteur.

- (2) Je me disais: «Mon-Dieu je suis dans mon bout'.» (4663-59)
- (3) Ben souvent le monde il dit: «Il a pas peur lui.» (6097-130)
- (4) Je vas pas aller pleurer dire: «François viens à mon secours.» (6193-79)
- (5) C'est pour ça 'je dis moi: «Il-y-a pas de femme heureuse comme moi.» (5553-108)

L'exemple (1) correspond au discours rapporté «classique». Le locuteur premier n'est pas le rapporteur et les paroles réfèrent à une situation d'énonciation antérieure (*a dit*). À partir de l'exemple (2), les paroles rapportées débordent les cadres de cette définition. Dans l'exemple (2), le rapporteur et l'énonciateur se confondent et il est probable que les paroles du discours cité n'aient jamais été verbalisées auparavant. L'exemple (3) suggère plutôt que les paroles rapportées constituent une sorte de vérité répétable dans plusieurs situations (*ben souvent*). L'exemple (4) représente des paroles qui sont anticipées alors que les paroles rapportées de l'exemple (5) pourraient tout aussi bien être introduites par *il semble que* que par le verbe *dire*. La forme syntaxique du discours rapporté apparaît donc porteuse de valeurs discursives variées.

Le problème posé est le suivant: est-ce qu'il y aura une relation entre ces valeurs discursives variées et les caractéristiques prosodiques en oral spontané?

2. État de la question

La distinction traditionnelle de deux catégories de discours rapporté basée sur la distinction morpho-syntaxique, discours direct et discours indirect, amène d'abord à présenter sommairement les résultats obtenus en ce qui a trait à la relation entre prosodie et syntaxe. Par la suite, quelques études plus ou moins approfondies sur la relation entre prosodie et discours sont présentées.

2.1 Quelques études sur le rapport entre prosodie et syntaxe

D'une part en contexte lu, une classification syntaxique en discours direct et discours indirect montre des contrastes prosodiques bien nets entre les deux types de discours rapporté: globalement, le discours indirect présente une transition³ descendante tandis que le discours direct présente une pause à la transition et une transition montante, cf. Léandri (1993). D'autre part, en oral spontané, le rapport entre la prosodie et la syntaxe est plus tendanciel que catégorique,

³ Dans l'exemple, *Il m'a dit*: «Ça été l'erreur de ta vie.», l'écart de F_0 entre *dit* et *ça* constitue le domaine de la transition.

cf. Demers (1996a). Les tendances prosodiques du discours indirect sont contrastives par rapport à celles du discours direct, mais la fréquence d'apparition de ces tendances prosodiques est toute relative, particulièrement en discours direct. En effet, si la transition est le plus souvent descendante en discours indirect (65 % des cas), elle est aussi souvent plate (40 %) que montante (40 %) en discours direct. De plus, la présence de la pause à la transition du discours direct n'est qu'occasionnelle (18 %).

Par ailleurs, des comparaisons entre des structures syntaxiques différentes en discours direct (construit avec ou sans verbe *dire*, avec ou sans marqueur d'attaque⁴) ne montrent pas de différence significative dans leur caractérisation intonative, cf. Demers (1996a). Si les fluctuations intonatives n'apparaissent pas rattachées aux différentes constructions syntaxiques observées en discours direct, on peut penser qu'elles relèvent de différentes valeurs discursives. Quelques études se sont intéressées aux relations entre la prosodie et la valeur discursive de l'énoncé rapporté. Voyons ce qui en a été dit.

2.2 *Quelques études sur le rapport entre prosodie et discours*

Les études consultées à propos de la relation entre la prosodie de l'énoncé rapporté et sa valeur discursive associent cette dernière à l'attitude du locuteur par rapport aux paroles qu'il rapporte. Ainsi, selon Authier (1978) et Maingueneau (1981, 1986, 1987), qui utilisent des corpus écrits, ces attitudes sont présentes aussi bien en discours indirect qu'en discours direct; de plus, elles sont très variées. Cependant, en discours indirect (DI), les attitudes seraient davantage traduites par le lexique (le choix du verbe de parole, *chuchoter*, *déplore*, *prétendre*, etc.) alors qu'en discours direct (/DD/), elles seraient traduites par la prosodie, qui est «non-discrète» (sic) donc plus souple que les marques écrites, mais dont la perception est «aléatoire», cf. Authier (1978, p.70). Il y aurait alors une grande variété d'attitudes du rapporteur par rapport aux paroles citées, attitudes marquées prosodiquement, mais pas toujours perceptibles. Il reste à savoir quelles sont les attitudes qui sont perçues et quelles sont les marques prosodiques qui les caractérisent.

Pour sa part, de Gaulmyn (1992), qui a travaillé à partir de corpus oraux, lus et spontanés, observe que, si en lecture, l'attitude est généralement expressive en /DD/ (rupture intonative et pause silencieuse à la transition) et neutre en DI (intonation neutre de déclarative), la distinction est loin d'être aussi nette en

⁴Le marqueur d'attaque est défini par Vincent & Dubois (1996, p.21) comme «l'ensemble des manifestations verbales que le locuteur émet lorsqu'il prend la parole: *ah*, *oui*, *ben*, *mais*, etc.» À noter que dans le corpus étudié, aucun énoncé de discours indirect ne présente un marqueur d'attaque à la transition.

oral spontané. Selon l'auteure, en conversation courante, on retrouve souvent une attitude neutre, soit la prosodie d'un énoncé déclaratif neutre, aussi bien en /DD/ qu'en DI. L'expressivité du /DD/ relèverait non seulement de la prosodie, mais aussi des marques lexicales, morphologiques et gestuelles. Une question demeure: dans quelle proportion les énoncés en /DD/ sont-ils marqués prosodiquement en oral spontané?

Une étude récente de Morel (1996), faite à partir d'un corpus d'oral spontané, détermine quant à elle deux grandes classes d'attitude en /DD/, attitudes qu'elle associe à deux marques intonatives distinctes: l'«adhésion maximale» reconnaissable à un verbe en «plage haute» et le «désengagement», à un verbe en «plage basse», cf. Morel (1996, p.14). Le DI porterait toujours une attitude de désengagement et n'est pas étudié par Morel. Malheureusement, l'auteure ne définit pas ce qu'elle entend par «adhésion maximale» et par «désengagement».

D'une part, la relation entre la prosodie et la valeur discursive d'attitude par rapport aux paroles rapportées semble admise par les chercheurs; d'autre part, aucune des études ne définit les attitudes, de manière à ce qu'elles puissent être identifiées systématiquement et aucune ne fournit de données quantitatives. La présente étude est quantitative et il y est proposé d'associer la valeur discursive de l'énoncé rapporté à sa valeur de reproduction. Cette valeur de reproduction présente des indices clairement identifiables (temps du verbe, énonciateur défini, destinataire défini, contexte défini). Elle est empruntée à Vincent & Dubois (1996) qui ont réalisé une étude discursive du discours rapporté.

3. La valeur de reproduction comme valeur discursive

Vincent & Dubois (1996) ne se prononcent pas sur la caractérisation prosodique du discours rapporté, mais la classification discursive des énoncés rapportés selon une valeur de reproduction plus ou moins forte, (+) ou (–) *narrative*, offre une voie de vérification privilégiée des rapports éventuels entre la prosodie et le discours. Vincent & Dubois (1996, p. 50-54) ont identifié cinq types d'emploi discursif ainsi représentés sur un continuum.

reproduire pseudo-reproduire actualiser inventer // asserter
 (+) narratif _____ (–) narratif

La reproduction. Les énoncés contiennent tous les indices qu'un événement source a eu lieu: temps passé, énonciateur défini, destinataire défini et contexte défini. Ils sont associés au discours narratif. Ces énoncés constituent 39 % des discours rapportés de leur corpus.

(6) *Elle lui a dit: «Oui t'as été élevé comme un vrai fou.»* (6229-79)

La pseudo-reproduction. Les énoncés laissent croire que les paroles citées ont déjà été dites, temps passé et énonciateur défini, mais ni le destinataire ni le contexte ne sont clairement définis (8 % des énoncés).

(7) *J'ai dit: «Les morues de Soeurs je les aime pas.»* (5563-108)

L'actualisation. Les énoncés rapportés actualisés ne constituent pas à proprement parler un événement de communication unique, mais représentent plutôt un prototype de plusieurs événements similaires (34 % des énoncés). Ils ne sont pas définis comme des énoncés narratifs.

(8) *C'est gênant se faire dire: «Vous avez pris du poids.»* (4043-15)

L'invention. Les énoncés rapportés inventés sont des propos qui n'ont jamais explicitement été dits. Si l'énonciateur, le destinataire et le contextes sont habituellement définis, le temps de l'événement n'est ni au passé, ni au présent (13 % des énoncés).

(9) *Pour moi vous allez dire: «À soir elle les hommes là.»* (4034-15)

L'assertion. Cet emploi est le plus éloigné de ce qu'on appelle habituellement le discours rapporté. L'énonciateur est toujours le locuteur *je*, ou un énonciateur collectif incluant le *je*. Il n'y a aucun événement passé, aucun contexte défini. Si on enlevait le verbe de parole, l'énoncé pourrait s'intégrer au discours en cours. Cet emploi, plus fréquent en discours indirect qu'en discours direct, ne constitue que 6 % des emplois du discours rapporté.

(10) *Je me dis: «Ben je peux faire mieux.»* (5446-99)

Le tableau 1 illustre les indices de reproduction de parole pour chacun des types d'emploi des énoncés rapportés ainsi que la distribution de ces derniers dans le corpus de Vincent & Dubois (1996, p. 54).

Tableau 1

Indices de reproduction de paroles pour les types d'emploi du discours rapporté: reproduction (R), pseudo-reproduction (PR), actualisation (Act), invention (I) et assertion (Ass) ainsi que leur distribution dans le corpus de Vincent & Dubois

N = 4 860	R	PR	Act	I	Ass
Indices de reproduction					
Événement passé	+	+	+ / -	-	-
Énonciateur défini	+	+	+ / -	+	+ **
Destinataire défini*	+	-	+ / -	+	+ / -
Contexte défini	+	-	+ / -	+ / -	-
Distribution	39 %	8 %	34 %	13 %	6 %

* Autre que réfléchi

** L'énonciateur ne peut être que *je*

Dans l'ensemble, la classification d'un énoncé dans un type d'emploi est assez nette. Il reste cependant que la détermination des indices de reproduction est parfois délicate. Ainsi, dans l'exemple (11), où une adolescente rapporte des propos d'adultes, on peut hésiter entre l'actualisation ou l'invention.

(11) *Comme le vin: «Ah celui-là il est bon celui-là il est bon.»* (6143-131)
Ben non.

Ces propos sont-ils prononcés régulièrement devant elle? Il s'agirait alors d'une actualisation. Ou sont-ils créés par elle pour démontrer l'attitude des adultes? Il s'agirait alors d'une invention. C'est le choix qui a été fait ici en raison de l'absence de tout modalisateur (du type *des fois*, par exemple).

Ceci dit, généralement, les indices de classification laissent peu de place à l'ambiguïté. D'un autre côté, le critère de la valeur de reproduction ne recouvre pas entièrement ce que l'on a nommé sous le terme générique de valeur discursive. Par exemple, il est raisonnable de penser que la valeur d'attitude du rapporteur par rapport aux paroles citées peut fort bien entraîner des marques prosodiques différentes pour des énoncés qui appartiennent pourtant à un même type d'emploi, comme le type d'emploi reproduction dans les exemples (12) et (13). Dans l'exemple (12), l'attitude du rapporteur par rapport aux paroles citées apparaît négative:

(12) *C'est une fille qui était pas rodée pi tout 'suite /: «Ces deux-là dehors.»*
(4065-15)

alors que dans l'exemple (13), elle paraît plus positive.

(13) *Les autres m'encourageaient: «Cours cours Bina.»* (5609-108)

Il est possible que ces attitudes différentes soient aussi des facteurs de variation prosodique.

En ce sens, les indices de reproduction de paroles ne constituent pas un moyen de vérification parfaitement satisfaisant des relations entre la prosodie du discours rapporté et sa valeur discursive. Toutefois, on peut croire qu'ils constituent tout de même un moyen approprié pour observer une éventuelle relation entre la prosodie et la valeur discursive.

Cette valeur discursive de reproduction est donc associée aux paramètres prosodiques de fréquence fondamentale et de durée, paramètres mesurés pour chacun des énoncés du présent corpus. Étant donné les tendances prosodiques assez marquées relevées selon la structure syntaxique du discours indirect, le rapport prosodie et valeur de reproduction est établi distinctement pour les deux formes syntaxiques de discours rapporté. Dans le tableau 2, on trouve les énoncés du corpus étudié répartis en discours direct et en discours indirect, classés selon les cinq types d'emploi discursif, tels que décrits dans le tableau 1.

Tableau 2

Distribution des énoncés rapportés, discours direct (/DD/) et discours indirect (DI), selon leur valeur de reproduction: reproduction (R), pseudo-reproduction (PR), actualisation (Act), invention (I) et assertion (Ass), dans le corpus étudié

N = 215	R		PR		Act		I		Ass	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
/DD/ (N = 163)	41	25 %	14	9 %	68	42 %	33	20 %	7	4 %
/DI/ (N = 52)	23	44 %	1	2 %	10	19 %	1	0 %	17	33 %
Total	64	30 %	15	7 %	78	36 %	34	16 %	24	11 %

Il est à remarquer que les énoncés du présent corpus n'ont pas été sélectionnés en fonction de leur valeur discursive, mais plutôt de leur structure syntaxique (/DD/ – avec ou sans verbe *dire* – et DI).

4. Méthode

4.1 Les données

L'étude est constituée de 215 énoncés de discours rapporté (163 en discours direct et 52 en discours indirect) produits par 16 locuteurs représentatifs des extrêmes de trois facteurs sociaux, le sexe, l'âge et le statut socioprofession-

nel⁵. Ces énoncés sont tirés du corpus Montréal 1984, cf. Thibault & Vincent (1990). Il s'agit d'un contexte conversationnel déterminé par la relation interviewer / interviewé inhérent à une enquête sociolinguistique.

L'analyse instrumentale porte sur la fréquence fondamentale et la durée (pause et débit)⁶. Elle est réalisée à l'aide du système de traitement de signal acoustique *Computerized Speech Lab* (CSL) de Kay Elemetrics Corp. Les paramètres d'analyse ont été réglés en fonction des caractéristiques de chaque locuteur.

4.2 La représentation de l'intonation

Il y a encore actuellement absence remarquable de consensus quant à la façon de représenter l'intonation. Trois modèles déjà spécifiquement appliqués au français, celui de Gårding: Gårding (1977), Bruce (1977), Touati (1987); de Hirst & Di Cristo: Hirst (1983), Hirst (1991), Hirst & Di Cristo (1984), Hirst & Di Cristo (à paraître) ainsi que de Mertens (1987) ont été examinés attentivement, cf. Demers (1996b). L'objectif descriptif de l'étude (la description des caractéristiques prosodiques du discours rapporté) et les moyens instrumentaux disponibles (le système de traitement de signal acoustique *Computerized Speech Lab*) ont fait opter pour une représentation qui emprunte ses façons de faire à différents modèles. Pour ces raisons, l'approche est qualifiée de mixte.

La représentation se fait à trois niveaux: la transcription orthographique, la représentation phonétique et la représentation phonologique. La transcription orthographique se conforme autant que possible aux règles de l'orthographe standard. La représentation phonétique remplace la notation à l'oreille de Mertens (1987) par les valeurs acoustiques. La façon d'extraire F_0 est empruntée à Rossi (1971 et 1978): relevé des valeurs de F_0 (Hz) aux deux tiers de la durée vocalique afin d'éviter la majeure partie des effets microprosodiques contextuels⁷. Les écarts intra- et intersyllabiques sont calculés en demi-tons, cf. 't Hart et al. (1990) afin de comparer des locuteurs à gammes tonales différentes. La représentation phonologique est essentiellement fondée sur le modèle de Mertens (1987, p. 69-123). Elle est faite à partir de quatre niveaux de hauteur: haut (H), bas (B), suraigu (H+) et infra-bas (B-).

⁵ La relation entre la prosodie de l'énoncé rapporté et ces facteurs sociaux fait l'objet d'une étude spécifique dans Demers (1996b).

⁶ Le paramètre de l'intensité n'est pas étudié, non pas qu'il soit jugé négligeable, cf. Guaitella (1991, p. 212), mais plutôt parce que la qualité acoustique des enregistrements étudiés n'en permettait pas une étude fiable.

⁷ Il faut bien admettre pourtant que les effets microprosodiques sont encore mal connus et que la façon parfaite de les contrôler n'existe toujours pas, cf. Lavoie et Ouellon (1995, p. 397).

L'exemple (14) illustre la représentation de l'intonation ainsi que la façon de mesurer chacun des domaines étudiés dans l'énoncé: le groupe *intonatif avant la transition* (GI av.), la transition (T) et le profil global de l'énoncé (profil).

(14) [(Fait-que je lui (y) disais) / : («*RESTE⁸* là)] [(là)].» (4717-59)

ms	150	125	312	255	249	159	141
Hz	189	192	154	/	301	(360-200)	228 180
DT			-3,82	/	11,6	(-10,88)	-4,81 -4,09
TP ⁹	[(b...b	\BB	) /	(H	HB)]		[(BB)]

| **GI av.** (189-154Hz = -3,55 DT) | ↓↓

| **T** (154-301Hz = 11,6 DT) | ↑↑

| **Profil** (189-180Hz = -0,84 DT) | ⇒

Domaines

Chaque domaine est analysé selon sa pente: montante, descendante ou plate. Pour l'écart intersyllabique de la transition, le seuil de perception d'un intervalle mineur de 2 DT proposé par Mertens (1993, p. 23) a été retenu. Quant au mouvement de F_0 plus étendu que représentent le *groupe intonatif avant la transition* et le profil, il n'existe pas véritablement, à ma connaissance, de seuil de perception; un seuil de 2 DT a donc été fixé arbitrairement, à des fins purement descriptives et classificatoires. Ainsi un écart supérieur ou égal à +2 DT correspond-il à une configuration montante; un écart inférieur à -2 DT, à une configuration descendante; un écart entre ± 2 DT, à une configuration plate.

5. Hypothèses

À partir de ce qui a été observé dans l'analyse de la relation entre la prosodie et la syntaxe, cf. Demers (1996a), les hypothèses suivantes sont posées: Pour la mélodie:

1. Compte tenu que la mélodie du discours indirect est relativement stable: elle se conforme le plus souvent à la mélodie de l'énoncé déclaratif,

l'hypothèse suivante est posée: la mélodie du discours indirect ne serait pas corrélée à la valeur discursive.

2. Compte tenu que la mélodie du discours direct est variable et que les

⁸ Les majuscules indiquent qu'il s'agit d'un accent d'insistance.

⁹ TP = transcription phonologique. H ou h = niveau haut, B ou b = niveau bas; la double majuscule = accent final, la simple majuscule = accent initial, la minuscule = la syllabe non accentuée; HB = glissando.

seules différences dans les structures syntaxiques (occasionnellement, absence du verbe *dire* et/ou présence de «marqueurs d'attaque») ne suffisent pas à justifier cette variabilité,

l'hypothèse suivante est posée: la mélodie du discours direct serait corrélée à la valeur discursive.

3. Compte tenu qu'en discours direct spontané, les tendances observées pour la mélodie sont un *groupe intonatif avant la transition* plat, une transition aussi souvent plate que montante et un profil global de l'énoncé montant, cf. Demers (1996a) et compte tenu qu'en discours direct lu, c'est la transition montante qui est caractéristique du discours direct, cf. Léandri (1993),

l'hypothèse suivante est posée: plus la valeur de reproduction de l'énoncé rapporté en discours direct serait forte, (+) *narratif*, plus les tendances observées pour F_0 seraient présentes. La transition montante serait davantage associée à une valeur de reproduction forte que la transition plate.

Pour la pause:

Compte tenu que la pause à la transition est fortement reliée à la structure syntaxique: (i) toujours absente à la transition en discours indirect, occasionnellement présente en discours direct, (ii) plus fréquente lorsque le verbe introducteur est absent, (iii) plus longue à la transition qu'ailleurs dans l'énoncé,

l'hypothèse suivante est posée: la pause ne serait pas corrélée à la valeur discursive.

Pour le débit:

Compte tenu qu'en discours spontané, il a été observé que le débit (nombre de mots par minute) est plus rapide en discours narratif, cf. Laforest (1995) et que la reproduction est un type d'emploi associé au discours narratif,

l'hypothèse suivante est posée: le débit moyen de l'énoncé de type reproduction, (+) *narratif*, serait plus élevé que celui des autres types d'emploi.

6. Résultats

Les résultats sont présentés successivement pour les trois paramètres prosodiques à l'étude: la fréquence fondamentale, la pause et le débit, pour le discours direct puis pour le discours indirect.

6.1 La fréquence fondamentale et la valeur de reproduction

Les résultats pour la fréquence fondamentale sont illustrés dans des figures qui comparent la fréquence relative tendancielle des configurations obtenue à partir du regroupement syntaxique (/DD/ et DI) et la fréquence relative des configurations obtenue à partir du regroupement discursif, de la valeur de reproduction la plus forte à la valeur de reproduction la moins forte, c'est-à-dire de la reproduction, (+) *narratif*, à l'assertion, (-) *narratif*. Chacun des domaines est présenté séparément: le *groupe intonatif avant la transition*, la transition puis le profil global de l'énoncé. Les résultats sont statistiquement validés par un test khi deux de tendance.

6.1.1 En discours direct

En discours direct, lorsque l'on observe F_0 du seul point de vue de la structure syntaxique non subordonnante, on obtient les résultats suivants: le *groupe intonatif avant la transition* est plus souvent plat (59 %) et le profil plus souvent montant (46 %). En ce qui concerne la transition, les caractéristiques fréquentielles sont ambivalentes: à peu près la même proportion de transitions plates (40 %) que de transitions montantes (40 %). Qu'en est-il lorsque les énoncés sont regroupés selon leur valeur de reproduction?

Le groupe intonatif avant la transition

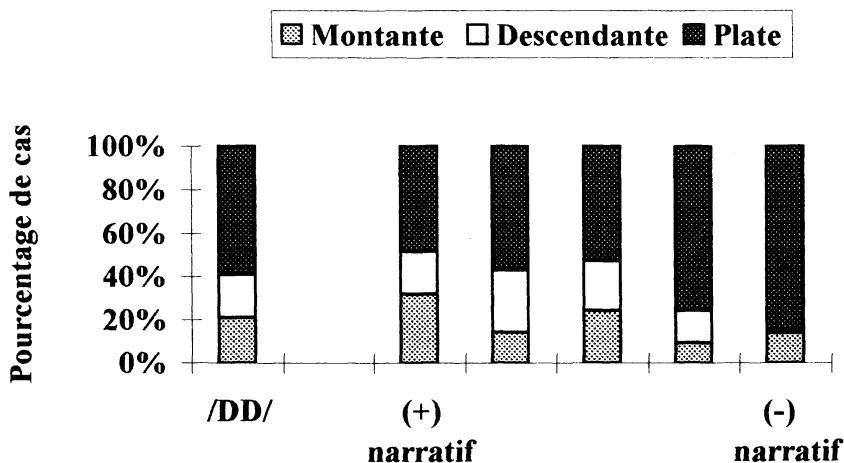


Figure 1 Fréquence relative des configurations pour l'ensemble des /DD/ et pour chacun des cinq emplois discursifs
Rapport entre transition plate et valeur de reproduction: $p < 0,05$

On voit dans la figure 1 que, pour le *groupe intonatif avant la transition*, de façon globale, le pourcentage de configurations plates tend à augmenter significativement au fur et à mesure que la valeur de reproduction décroît. Les écarts médians du *groupe intonatif avant la transition* sont par ailleurs plutôt stables d'un type d'emploi à l'autre (de 0 à 0,45 DT). Il apparaît que la tendance plate de cette cible est inversement proportionnelle à la valeur de reproduction: plus la valeur de reproduction décroît, plus le nombre de *groupes intonatifs avant la transition* plats augmente. L'hypothèse de la corrélation entre la valeur de reproduction forte, (+) *narratif*, et les tendances dégagées par le regroupement syntaxique (*groupe intonatif avant la transition* plat) est ici infirmée, du moins en ce qui concerne la fréquence d'apparition.

La transition

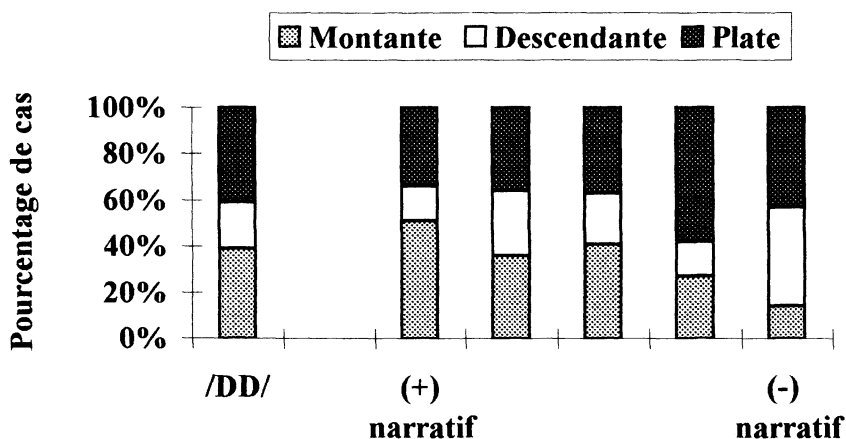


Figure 2 Fréquence relative des configurations pour l'ensemble des /DD/ et pour chacun des cinq emplois discursifs
Transition plate: n.s. Transition montante: $p < 0,05$

La figure 2 illustre que la transition plate n'est pas corrélée à la valeur de reproduction. En revanche, plus la valeur de reproduction est forte, (+) *narratif*, plus le pourcentage de transitions montantes est élevé (de 51 % en (+) *narratif* à 14 % en (-) *narratif*). Parallèlement, les écarts médians de la transition suivent une échelle décroissante corrélée à la valeur de reproduction, comme l'illustre le tableau 3.

Tableau 3
Écarts médians à la transition (en demi-tons, DT)
selon les cinq types d'emploi discursif

Types d'emploi discursif	Transition
Reproduction	2,37 DT
Pseudo-reproduction	1,30 DT
Actualisation	0,79 DT
Invention	0,00 DT
Assertion	-1,38 DT

Il est à remarquer que seul l'écart médian du type d'emploi reproduction, (+) *narratif*, est supérieur au seuil de perception (2,37 DT); les quatre autres types d'emploi présentent des écarts inférieurs à ± 2 DT.

L'ambivalence des valeurs fréquentielles à la transition (tantôt montantes, tantôt descendantes) laissée par la mise en rapport entre les caractéristiques de F_0 et la syntaxe est ici expliquée, du moins en partie. La configuration intonative est tendanciellement reliée à la valeur discursive de l'énoncé rapporté: plus la valeur de reproduction est forte, (+) *narrative*, plus la transition est montante. Pour ce domaine stratégique qu'est la transition, l'hypothèse est clairement confirmée.

Le profil global de l'énoncé

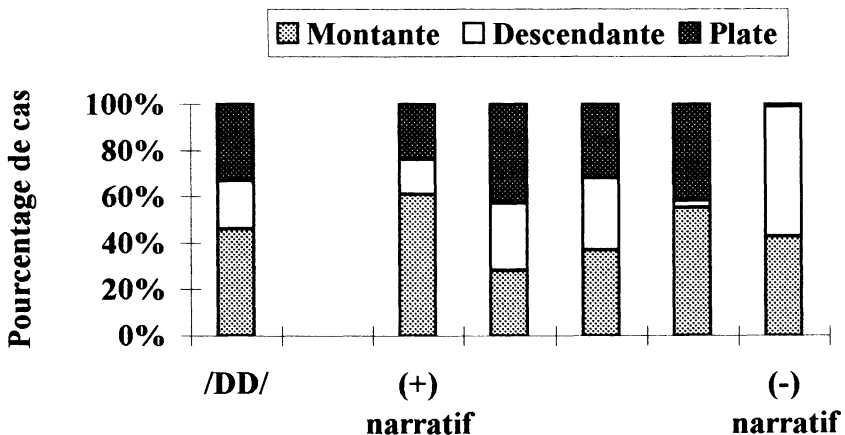


Figure 3 Fréquence relative des configurations pour l'ensemble des /DD/ et pour chacun des cinq emplois discursifs.

Rapport entre configuration montante et valeur de reproduction: n.s.

Comme le montre la figure 3, le profil global de l'énoncé n'est pas sensible à la valeur de reproduction de l'énoncé rapporté. Si dans l'ensemble, le profil du discours direct n'est pas corrélé à la valeur de reproduction de l'énoncé, il reste cependant que l'énoncé à faible valeur de reproduction, (-) *narratif*, présente le profil tendanciel du discours indirect (descendant).

6.1.2 *En discours indirect*

En ce qui concerne le rapport entre la structure syntaxique du discours indirect et les caractéristiques fréquentielles, il est relativement plus stable qu'en discours direct, du moins pour ce qui est de la transition: 65 % des transitions sont descendantes alors que 54 % des *groupes intonatifs avant la transition* sont montants et 46 % des profils sont descendants. Cette relative stabilité entre la structure syntaxique du discours indirect et la configuration tonale descendante à la transition laisse prévoir que la relation entre la valeur discursive et la configuration tonale est peu probable. En effet, il ressort de l'observation du discours indirect¹⁰ que valeur de reproduction et fréquence fondamentale ne sont pas étroitement liées: le *groupe intonatif avant la transition* montant n'est pas sensible à la valeur de reproduction, la transition descendante et le profil descendant augmentent dans l'assertion, (-) *narratif*, mais le rapport n'est pas significatif.

Il apparaît donc que les tendances fréquentielles du discours indirect ne sont pas corrélées aux valeurs discursives de ce dernier. Les tendances dégagées à partir de la structure syntaxique sont à peu près maintenues, quelle que soit la valeur discursive des énoncés. Dans ce cas, c'est la prosodie et la syntaxe qui sont corrélées, autant que faire se peut en oral spontané.

En revanche, l'apparente ambivalence des tendances fréquentielles à la transition des discours directs est en partie attribuable à la valeur discursive de l'énoncé. Il y a là démonstration que F_0 entretient tantôt des liens avec la structure syntaxique, tantôt avec la valeur discursive. En discours direct, l'intonatif (F_0), le syntaxique et le discursif sont en interaction constante. En sera-t-il de même pour les paramètres temporels?

¹⁰ Il est à noter qu'étant donné le peu de cas représentatifs de la pseudo-reproduction (1) et de l'invention (1), ces types d'emploi discursif n'ont pas été retenus.

6.2 La pause et la valeur de reproduction

Le premier paramètre temporel, la pause, silencieuse et d'hésitation¹¹, est examinée du point de vue de la fréquence (absolue et relative) à la transition et de la durée. Il est à remarquer que, dans le corpus étudié, seul le discours direct présente occasionnellement une pause à la transition; les occurrences doublent lorsque le discours direct n'est pas introduit par un verbe *dire*.

Ce paramètre de la pause, sensible à la structure syntaxique, est-il également sensible à la valeur de reproduction de l'énoncé rapporté? Le tableau 4 montre que non.

Tableau 4
Fréquence d'apparition à la transition et durée médiane
selon la valeur de reproduction du discours direct: reproduction (R),
pseudo-reproduction (PR), actualisation (Act), invention (I)
et assertion (Ass)

/DD/	R		PR		Act		I		Ass	
N = 163	(N = 41)		(N = 14)		(N = 68)		(N = 33)		(N = 7)	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Pause silencieuse										
N = 29										
Fréquence	10	34 %	4	14 %	9	31 %	6	21 %	0	0 %
Durée (ms)	508		1168		954		643		0	
Pause d'hésitation										
N = 14										
Fréquence	5	36 %	0	0 %	5	36 %	4	28 %	0	0 %
Durée (ms)	339		0		481		314		0	

S'il n'apparaît pas globalement y avoir de lien entre la fréquence d'apparition des pauses à la transition, leur durée et la valeur de reproduction de l'énoncé rapporté, on remarque toutefois que la valeur de reproduction la plus faible, l'assertion (Ass), plus fréquente en discours indirect, n'a ni pause silencieuse ni pause d'hésitation à la transition. Pause à la transition et assertion semblent donc mutuellement exclusifs. La question du débit est maintenant examinée.

¹¹ La pause silencieuse est définie comme l'absence d'émission vocale, d'une durée supérieure ou égale à 250 ms, cf. Goldman-Eisler (1968) alors que la pause d'hésitation est définie comme une émission vocale qui ne fait pas sens, d'une durée supérieure ou égale à 200 ms, cf. Mertens (1987); Guaitella (1992).

6.3 *Le débit et la valeur de reproduction*

Le débit peut être traité de deux façons différentes: selon la vitesse de locution (celle qui tient compte des temps de pause silencieuse) ou selon la vitesse d'articulation (celle qui exclut les temps de pause silencieuse), cf. Grosjean & Deschamps (1972). Certains auteurs (dont Goldman-Eisler (1968) pour l'anglais, Malécot et al. (1972) et Grosjean & Deschamps (1975) pour le français) ont soutenu que c'est la vitesse de locution qui est variable alors que la vitesse d'articulation a plutôt tendance à se maintenir. Or Miller et al. (1984) ont démontré que la vitesse d'articulation pouvait également être variable. Les résultats obtenus pour le discours rapporté, cf. Demers (1996b) confirment ceux de Miller et al.: la vitesse d'articulation maintient les tendances observées dans la vitesse de locution. En conséquence, le débit est ici traité du seul point de vue de la vitesse d'articulation. Cette vitesse d'articulation est considérée dans les cinq types d'emploi discursif pour le discours direct¹² et dans seulement trois types d'emploi pour le discours indirect, tel que justifié dans l'analyse de F_0 .

La vitesse d'articulation ne prend en compte que le temps d'articulation (TA), c'est-à-dire que sont exclus les temps de pause silencieuse, ce qui peut être ainsi formulé:

$$VA = \frac{\text{nb. total de syllabes dans la séquence} \times 1000}{TA \text{ (ms)}} = \text{nb. de syllabes/seconde}$$

Les pauses d'hésitation, de même que les répétitions, les troncations et les faux-départs sont considérés comme des syllabes et leur durée est toujours prise en considération. La méthode de calcul suivie est celle de Grosjean & Deschamps (1972).

Pour l'analyse statistique, des tests paramétriques (basés sur les moyennes) ont d'abord été effectués. Cependant, comme le nombre d'énoncés dans certains types d'emploi discursif n'était pas toujours très élevé ($n = 7, 14, 10, 17, 23$; cf. tableau 2) et que les distributions n'étaient pas toujours normales, des tests non paramétriques (basés sur les médianes) ont également été utilisés afin de valider les conclusions des tests paramétriques. Les deux types de test donnent des résultats semblables. Ce sont les tests basés sur les moyennes qui sont présentés ci-après. Il s'agit principalement d'une analyse de la variance de mesures répétées.

¹² Comme il a été montré dans Demers (1996a) que le débit en discours direct sans verbe introducteur (DDØ) est significativement plus lent qu'en /DD/ et qu'en DI, il aurait été intéressant d'analyser séparément les deux sous-catégories de discours direct. Malheureusement, le morcellement occasionné par la subdivision en cinq types d'emploi discursif a forcé le regroupement des discours directs.

6.3.1 En discours direct

6.3.1.1 Différence entre la vitesse d'articulation en discours citant (VA1) et en discours cité (VA2) pour chaque type d'emploi discursif

La première question à se poser est-ce qu'il y a une interaction significative entre les différences de vitesse d'articulation en discours citant (VA1) (ex.: *Il m'a dit:*) / discours cité (VA2) (ex.: «*Ça été l'erreur de ta vie.*») et le type d'emploi discursif? Autrement dit, est-ce que les différences entre VA1 et VA2 varient selon le type d'emploi discursif? À première vue, le tableau 5 tend à montrer que oui, mais l'analyse statistique ne présente pas de corrélation significative.

Tableau 5

Différence de vitesse d'articulation (syll./s) entre le discours citant (VA1) et le discours cité (VA2) selon les cinq types d'emploi discursif

Types d'emploi discursif	Différence entre VA1 et VA2 en /DD/
Reproduction	1,33 syll. / s
Pseudo-reproduction	1,12 syll. / s
Actualisation	0,66 syll. / s
Invention	0,93 syll. / s
Assertion	0,32 syll. / s

En fait, seule la différence VA1/VA2 de l'assertion est vraiment différente des autres (0,32 par rapport à 0,93, 0,66, 1,12 et 1,33 syll./s). Toutefois, le petit nombre d'énoncés dans cette catégorie (7) ne peut donner des résultats probants. La différence entre VA1 et VA2 est significative pour chacun des types d'emploi pris séparément, sauf pour l'assertion, (–) *narratif*, qui contient un trop petit nombre d'énoncés. Ce fait n'ajoute rien à la relation entre le débit et la valeur discursive, mais en revanche, il tend à montrer que la rupture de débit entre le discours citant et le discours cité est un indice de discours rapporté.

S'il n'y a pas d'interaction significative entre la différence VA1/VA2 et le type d'emploi discursif en discours direct, on peut tout de même s'intéresser aux effets simples de façon globale: est-ce qu'il y a au moins un type d'emploi dont la vitesse d'articulation de l'énoncé est différente des autres? La figure 4 montre que oui.

Vitesse d'articulation moyenne dans l'ensemble de l'énoncé (VAÉ)

Vitesse d'articulation de l'énoncé en /DD/

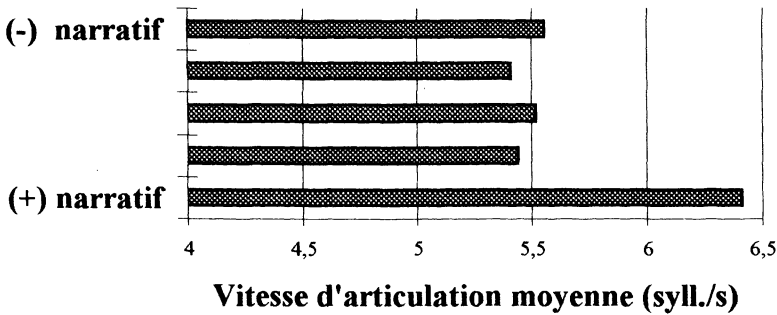


Figure 4 La vitesse d'articulation moyenne dans l'ensemble de l'énoncé (VAÉ) selon les cinq types d'emploi discursif

Rapport entre la vitesse d'articulation moyenne et le type d'emploi discursif: $p < 0,01$

La vitesse d'articulation moyenne en reproduction, (+) *narratif*, apparaît nettement différente de celle des autres types d'emploi discursif. À l'aide de la méthode de comparaisons multiples de Tukey, on trouve que la vitesse d'articulation en reproduction est statistiquement différente de la vitesse d'articulation en actualisation et en invention. Les deux autres types ne sont pas montrés significativement différents du type reproduction, en raison du petit nombre d'énoncés qu'ils contiennent (14 en pseudo-reproduction et 7 en assertion). On peut donc dire que la vitesse d'articulation moyenne de l'énoncé (VAÉ) est plus rapide lorsque la valeur de reproduction est à son plus haut degré.

6.3.2 *En discours indirect*

6.3.2.1. *Différence entre la vitesse d'articulation en discours citant (VA1) et en discours cité (VA2) pour chaque type d'emploi discursif*

Sans être hautement significative, il apparaît que l'interaction entre la différence VA1/VA2 et le type d'emploi discursif est possible en discours indirect, en tout cas plus qu'en discours direct, comme le montre le tableau 6.

Tableau 6

Différence de vitesse d'articulation (syll. / s) entre le discours citant (VA1) et le discours cité (VA2) selon trois types d'emploi discursif

Types d'emploi discursif	Différence entre VA1 et VA2 en DI
Reproduction	1,18 syll. / s
Actualisation	0,21 syll. / s
Assertion	0,11 syll. / s

Interaction entre les différences VA1 / VA2 et le type d'emploi discursif
 $p = 0,0967$

En effet, il apparaît que la différence VA1/VA2 est plus importante en reproduction qu'en actualisation et en assertion (1,18 vs 0,21 et 0,11 syll./s), bien que la valeur de p soit faible. La figure 5 montre ce qui en est pour la vitesse d'articulation moyenne de l'énoncé (VAÉ).

Vitesse d'articulation moyenne dans l'ensemble de l'énoncé (VAÉ)

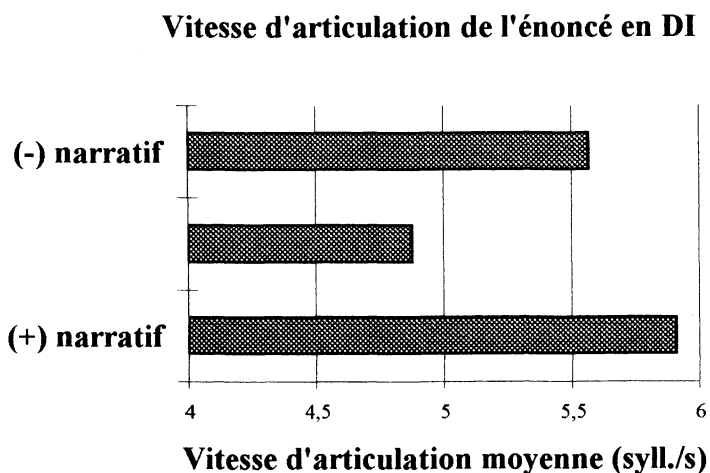


Figure 5 La vitesse d'articulation moyenne dans l'ensemble de l'énoncé (VAÉ) selon trois types d'emploi discursif

Rapport entre la vitesse d'articulation moyenne et le type d'emploi discursif: n.s.

En discours indirect, il n'y a pas de corrélation significative entre la vitesse d'articulation moyenne de l'énoncé et sa valeur discursive.

En somme, la corrélation entre la valeur discursive de la reproduction et le débit est relativement marquée:

1) La différence de débit entre discours citant (VA1) et discours cité (VA2) ne semble pas très liée au type d'emploi discursif: pas du tout en discours direct et faiblement en discours indirect.

2) En revanche, en discours direct, la vitesse d'articulation de l'énoncé (VAÉ) est plus rapide lorsque la valeur de reproduction est à son plus haut degré, (+) *narratif*.

Cette dernière observation rejoint une observation déjà faite par Laforest (1995, p. 87): le débit augmente avec le contenu narratif du discours¹³. Pour le discours rapporté, le type d'emploi discursif de la reproduction est celui qui représente la plus haute valeur narrative. Or les résultats obtenus montrent que, en discours direct, c'est en reproduction que le débit moyen de l'énoncé est le plus rapide.

7. La perception et la valeur de reproduction

Il est maintenant intéressant de signaler ce qui se passe du point de vue perceptuel lorsque les énoncés de discours rapporté sont classifiés sur une base discursive, c'est-à-dire selon leur valeur de reproduction: de la reproduction, (+) *narrative*, à l'assertion, (-) *narrative*, en passant par la pseudo-reproduction, l'actualisation et l'invention (valeurs de reproduction intermédiaires).

Il s'agissait d'un test de perception à réponse binaire (DD/ ou DI) qui s'est déroulé dans le cadre d'un cours universitaire. L'audition des 215 énoncés a été répartie en 4 séances de 10 à 15 minutes chacune. Le nombre d'auditeurs variait entre 37 et 43 auditeurs, selon les séances¹⁴. Le tableau 7 montre les résultats.

¹³ Il faut cependant préciser que Laforest a analysé le débit de récits, genre discursif complexe qu'il ne faut pas confondre avec la fonction narrative de certains énoncés.

¹⁴ Le protocole expérimental est donné en détail dans Demers (1996b).

Tableau 7

Pourcentage de réussites dans la perception des types de discours rapporté en fonction des types d'emploi discursifs

Types d'emploi discursif	Discours direct		Discours indirect	
	(n = 163)	%	(n = 52)	%
Reproduction	(n = 41)	75 %	(n = 23)	75 %
Pseudo-reproduction	(n = 14)	73 %	(n = 1)	—
Actualisation	(n = 68)	63 %	(n = 10)	82 %
Invention	(n = 33)	65 %	(n = 1)	—
Assertion	(n = 7)	58 %	(n = 17)	69 %

La démonstration faite dans l'analyse de la production, à savoir que les caractéristiques prosodiques sont, dans une certaine mesure, fonction de la valeur de reproduction en discours direct, mais pas en discours indirect, est validée du point de vue perceptuel. Le pourcentage de réussites dans la perception d'un énoncé est aussi fonction de la valeur de reproduction en discours direct (un pourcentage de réussites de 75 % en reproduction par rapport à 58 % en assertion), ce qui n'a rien de surprenant puisque les caractéristiques prosodiques sont plus marquées lorsque la valeur de reproduction est forte et vice-versa. Tel n'est pas le cas en discours indirect: les caractéristiques syntaxiques sont plus stables qu'en discours direct, les caractéristiques prosodiques aussi, et la valeur discursive ne modifie pas le pourcentage de réussites dans la perception d'un énoncé de forme indirecte.

8. Valeur de reproduction et caractéristiques prosodiques

L'analyse de la production du discours rapporté d'un point de vue discursif montre qu'en discours direct, les tendances fréquentielles et temporelles sont régulièrement corrélées à la valeur discursive de l'énoncé, ce qui n'est pas le cas en discours indirect.

8.1 *Le discours indirect*

On se rappelle que la corrélation entre la structure syntaxique, relativement stable du discours indirect, et les marques prosodiques s'est avérée assez régulière. Ainsi, tel qu'attendu, la forme indirecte de l'énoncé rapporté est peu touchée par la valeur discursive.

- La valeur de reproduction n'influence pas véritablement les tendances fréquentielles du discours indirect.
- Les différences de débit entre VA1 et VA2 sont plus importantes lorsque la valeur de reproduction est (+) *narrative*, mais la valeur *p* est plutôt faible ($p = 0,0967$).
- Le pourcentage de réussites dans la perception du discours indirect n'est pas corrélé à la valeur de reproduction.

8.2 *Le discours direct*

Dans le cas du discours direct, le regroupement discursif est révélateur de la corrélation des marques prosodiques, aussi bien fréquentielles que temporelles, avec la valeur de reproduction de l'énoncé.

- Plus la valeur de reproduction est forte, moins le *groupe intonatif avant la transition* présente une configuration plate (cf. figure 1) et plus la transition présente une configuration montante (cf. figure 2).
- Le débit de l'énoncé (VAÉ) est significativement plus rapide lorsque la valeur de reproduction est au plus haut degré narratif (cf. figure 4).
- Le pourcentage de réussites dans la perception du discours direct est corrélé à la valeur de reproduction (cf. tableau 7).

9. Conclusion

Dans le cas du discours rapporté, l'analyse de la relation entre prosodie et discours s'avère donc un complément nécessaire à l'analyse de la relation entre prosodie et syntaxe, particulièrement en discours direct. En effet, elle permet de préciser que le marquage intonatif par une transition montante en discours direct ainsi qu'un débit plus rapide sont des caractéristiques prosodiques corrélées à une valeur de reproduction forte, (+) *narratif*. La seule classification syntaxique aurait laissé dans l'ombre ces finesses.

Enfin, plus globalement, il apparaît que la prosodie de la conversation courante n'est captive ni de la syntaxe, ni du discours. Selon l'intention du locuteur, la prosodie s'associera tantôt à l'un, tantôt à l'autre. Des tests de perception, cf. Demers (1996b) ont montré que la suppression de la prosodie est à tout le moins aussi dommageable que la suppression du segmental pour l'identification du type de discours rapporté. Souple et en conséquence fonc-

tionnelle, la prosodie joue un rôle important dans le langage, mais à des degrés et à des niveaux variables.

Références

- AUTHIER, J. (1978) «Les formes du discours rapporté», *DRLAV*, vol. 17, p. 1-87.
- BRUCE, G. (1977) *Swedish word accents in sentence perspective*, Travaux de l'Institut de Linguistique de Lund XII, Lund, Gleerup.
- COUPER-KUHLEN, E. (1986) *An Introduction to English Prosody*, Tübingen, Niemeyer, 239 pages.
- DEMERS, M. (1996a) «Prosodie et syntaxe. Le cas du discours rapporté en français québécois oral spontané», in J. Dolbec & M. Ouellet (éd.), *Recherches en phonétique et en phonologie au Québec*, Québec, Éditions du CIRAL, Publication B-206, Université Laval, p. 123-140.
- DEMERS, M. (1996b) «(Socio)prosodie, syntaxe et discours. Le cas du discours rapporté en français québécois oral spontané», thèse de doctorat inédite, Québec, Université Laval, 333 pages.
- GÅRDING, E. (1977) «The importance of turning points for the pitch patterns of Swedish accents», in L.M. Hyman (red.), *Studies in stress and accent*, Los Angeles, Southern California Occasional Papers in Linguistics, n° 4, p. 27-35.
- GAULMYN, M.-M. de (1992) «Grammaire du français parlé. Quelques remarques autour du discours rapporté», in A.-M. Joussaud & J. Pétrissans (éd.), Actes du Congrès de l'ANEFLE, *Grammaire et français langue étrangère*, Grenoble, ANEFLE, p.22-33.
- GOLDMAN-EISLER, F. (1968) *Psycholinguistics: Experiments in Spontaneous Speech*, Londres, Academic Press, 169 pages.
- GROSJEAN, F. & A. DESCHAMPS (1975) «Analyse contrastive des variables temporelles de l'anglais et du français: vitesse de parole et variables composantes, phénomènes d'hésitation», *Phonetica*, vol. 31, n°s 3-4, p. 144-184.
- GROSJEAN, F. & A. DESCHAMPS (1972) «Analyse des variables temporelles du français spontané», *Phonetica*, vol. 26, n° 3, p. 129-156.
- GUATELLA, I. (1992) «Hésitations vocales en parole spontanée: réalisations acoustiques et fonctions rythmiques», *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix*, n° 14, p. 113-130.
- GUATELLA, I. (1991) «Rythme et parole: comparaison critique du rythme de la lecture oralisée et de la parole spontanée», thèse de doctorat inédite, Aix-en-Provence, Université d'Aix-en-Provence, 420 pages.
- HART, J., R. COLLIER & A. COHEN (1990) *A perceptual study of intonation: an experimental-phometric approach to speech melody*, Cambridge, Cambridge University Press, 212 pages.
- HIRST, D. J. (1991) «Intonation models: towards a third generation», *Actes du XII^{ème} Congrès des Sciences phonétiques*, vol. 1, Aix-en-Provence, p. 305-310.

- HIRST, D. J. (1983) «Structures and categories in prosodic representations», in A. Cutler & D.R. Ladd (red.), *Prosody: Models and Measurements*, Berlin, Springer, p.93-109.
- HIRST, D. J. & A. DI CRISTO (à paraître) «A survey of intonation systems», in D.J. Hirst & A. Di Cristo (red.), *Intonations systems*, Cambridge, Cambridge University Press.
- HIRST, D. J. & A. DI CRISTO (1984) «French intonation: A Parametric Approach», *Die Neueren Sprache*, vol. 83, n° 5, p. 554-569.
- LAFOREST, M. (1995). *Autour de la narration*, Québec, Nuit blanche éditeur.
- LAVOIE, J. & C. OUELLON (1995) «Vowel intrinsic pitch in Quebec French: measuring IFO in connected speech», *Actes du XIII^{ième} Congrès des Sciences phonétiques*, vol. 2, Stockholm, p. 394-397.
- LÉANDRI, S. (1993) «Prosodic aspects of reported speech», in D. House & P. Touati (red.) *ESCA Workshop on Prosody 1993*, n° 41, Lund (Suède), Dept of Linguistics and Phonetics, Lund University, p. 152-155.
- MAINGUENEAU, D. (1987) *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Paris, Hachette, 144 pages.
- MAINGUENEAU, D. (1986). *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Bordas, 156 pages.
- MAINGUENEAU, D. (1981) «Le discours rapporté», *Approche de l'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette, p.97-109.
- MALÉCOT, A., R. JOHNSTON & P.A. KIZZIAR (1972) « Syllabic rate and utterance length in French», *Phonetica*, vol. 26, n° 4, p.235-251.
- MERTENS, P. (1993) «Accentuation, intonation et morphosyntaxe», *Travaux de linguistique*, vol. 26, p. 21-67.
- MERTENS, P. (1987) «L'intonation du français. De la description linguistique à la reconnaissance automatique», thèse de doctorat inédite, Louvain, Katholieke Universiteit Leuven, 323 pages.
- MILLER, J. L., F. GROSJEAN & C. LOMANTO (1984) «Articulation rate and its variability in spontaneous speech: A reanalysis and some implications», *Phonetica*, vol. 41, n° 4, p. 215-225.
- MOREL, M.-A. (1996) «Le discours rapporté direct dans l'oral spontané», manuscrit, *Cahiers du français contemporain*, n° 3.
- ROSSI, M. (1978) «La perception des glissandos descendants dans les contours prosodiques», *Phonetica*, vol. 35, n° 1, p. 11-40.
- ROSSI, M. (1971) «Le seuil de glissando ou seuil de perception des variations tonales pour les sons de la parole», *Phonetica*, vol. 23, n° 1, p. 1-33.
- THIBAUT, P. & D. VINCENT (1990) *Un corpus de français parlé: Montréal 1984*, Québec, Presses de l'Université Laval, 145 pages.
- TOUATI, P. (1987) *Structures prosodiques du suédois et du français. Profils temporels et configurations tonales*, Travaux de l'Institut de Linguistique de Lund XXI, Lund University Press, 208 pages.
- VINCENT, D. & S. DUBOIS (1996) *Le discours rapporté*, Québec, Nuit blanche éditeur, 123 pages.